

OBJECTIFS

Travailler autour des représentations sur le handicap psychique.

Appréhender l'impact des troubles psychiques sur le fonctionnement d'un GEM.

Réfléchir sur sa posture professionnelle et sa relation aux adhérents.

Développer une conduite de projet dans le cadre d'un GEM.

CONTENU

Présentation, attentes, représentations sur les troubles psychiques.

Définition des termes : du normal au pathologique ; la loi 2005 ; le handicap psychique ; distinction handicap mental/handicap psychique.

Définition des troubles et de la souffrance psychique : troubles du spectre schizophrénique, troubles de l'humeur, troubles anxieux, syndrome de Diogène, troubles de la personnalité, impacts des troubles.

Accompagnement et posture professionnelle : inscrire sa pratique dans le cadre d'une démarche éthique de qualité ; empowerment, gestion de groupe et projet individualisé.

Conduite de projet : élaborer un projet concret avec les adhérents du GEM ; mise en pratique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques sur diaporama et pratiques professionnelles.

Techniques d'animation qui favorisent les interactions : brainstorming, échanges d'expériences des participants.

Support de synthèse remis à l'issue de la formation.

2 JOURS

Dates INTER

28 et 29 mai 2020 à Loos

15 et 16 oct. 2020 à Amiens

Pour une organisation dans vos locaux : nous consulter.

PUBLIC

Tout professionnel et bénévole d'un GEM accompagnant des personnes en situation de handicap psychique

PRÉ-REQUIS

Aucun

ANIMATION

Amélie Coisine, Psychologue

Aurélien Mortagne, CESF

GROUPE

Mini : 7 pers. Maxi : 15 pers.

TARIF

160 €/pers. en INTER